

Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre

Numéro 12 (2008)
Varia

Catherine Baradel-Vallet

Les toitures polychromes en Bourgogne du XIV^e au XX^e siècle

Thèse de doctorat de l'université de Bourgogne,
sous la direction de Jean Rosen, soutenue le
20 décembre 2007

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Catherine Baradel-Vallet, « Les toitures polychromes en Bourgogne du XIV^e au XX^e siècle », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 04 juillet 2008. URL : <http://cem.revues.org/index7992.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre
<http://cem.revues.org>
<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://cem.revues.org/index7992.html>

Document généré automatiquement le 01 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Tous droits réservés

Catherine Baradel-Vallet

Les toitures polychromes en Bourgogne du XIV^e au XX^e siècle

Thèse de doctorat de l'université de Bourgogne, sous la direction de Jean Rosen, soutenue le 20 décembre 2007

- 1 Les toitures de tuiles multicolores sont généralement considérées comme le troisième élément caractéristique de la Bourgogne après ses vins et sa gastronomie. Les affiches touristiques se sont emparées, depuis presque un siècle, de cette particularité si photogénique. L'Hôtel-Dieu de Beaune, le château de La Rochepot, la cathédrale Saint-Bénigne et l'Hôtel de Voguë à Dijon constituent les quatre piliers de l'iconographie régionale. Dans le vocabulaire courant, la dénomination « toit bourguignon » est devenue synonyme de « toiture polychrome ». Les historiens d'art confrontés à ce type de réalisation, à Paris ou à Prague, y font référence comme si la région détenait la paternité de ces ornements. Force est pourtant de constater que les études sur le sujet sont extrêmement rares. Quelques publications du début du XX^e siècle mettent l'accent sur les réalisations ornant l'architecture du XVII^e siècle¹, tandis que celles de la fin du siècle suggèrent un lien entre l'architecture flamande du XV^e siècle et l'apparition de ce type de décors en Bourgogne². Seul un retour aux sources documentaires anciennes pouvait permettre de retrouver le fil de l'évolution technique et stylistique de ces toitures colorées à travers le temps. Cette recherche a constitué le sujet de notre thèse de doctorat d'histoire des arts³. Elle n'est pas exhaustive et appelle à de multiples approfondissements. Beaucoup d'hypothèses restent à confirmer ou à infirmer, mais les grandes lignes définies pourront, nous l'espérons, conduire d'autres chercheurs à se pencher sur ce sujet.
- 2 La collecte de nombreux témoignages, iconographiques, archéologiques et écrits, a conduit à la constitution, puis à l'analyse, d'un corpus de réalisations. Dans la synthèse des éléments recueillis, se succèdent les aspects techniques et économiques de la production de l'élément de base (la tuile glaçurée) et les données historiques et les lectures analytiques permettant d'appréhender sous toutes ses faces l'évolution des couvertures colorées. L'étude de la chaîne opératoire comprend celle des composants (terres, engobes et glaçures) soulignant la distinction entre glaçures plombifères et stannifères, celle des méthodes de fabrication artisanales et industrielles, des divers modules et formes de tuiles, ainsi que l'examen des techniques de pose et leurs incidences sur les motifs réalisés. Les documents d'archives ont également permis une approche socio-économique des tuileries artisanales et industrielles.
- 3 L'évolution historique des toitures polychromes apparaît globalement comme la succession de deux cycles de réalisations, liés au mouvement pendulaire du goût pour la couleur dans l'architecture. Le premier cycle s'étend, en Bourgogne, du XIV^e au XVIII^e siècle. Le second débute vers 1850 et se clôt en 1940. Mais les plus anciens témoignages de cette pratique se situent en dehors du duché de Bourgogne. L'usage de tuiles glaçurées est attesté à la fin du XII^e et au début du XIII^e siècle en Normandie et en Île-de-France, datation qui coïncide avec celle des plus anciens carreaux de sol glaçurés, retrouvés dans les abbayes Saint-Martin-de-Ligugé (près de Poitiers), des Chateliers (près de Saint-Maixent) ou de Notre-Dame de Ré (dans l'île de Ré). L'utilisation de la technique des glaçures plombifères n'est pas une innovation en elle-même. Les Romains la connaissaient et appliquaient, dès le premier siècle de notre ère, des glaçures jaunes et vertes sur des poteries culinaires de demi-luxe⁴. Cet usage se retrouve ensuite aux IX^e et X^e siècles, à Doué-la-Fontaine (Maine-et-Loire), à Cosne-sur-Loire ou à Rouen⁵. L'innovation du XII^e siècle semble donc résider, d'une part, dans un transfert de technique des poteries culinaires aux terres cuites architecturales (tuiles et carreaux de sol)

et, d'autre part, dans une capacité nouvelle à produire ces éléments en grandes quantités. Charles Seymour a ainsi observé qu'à Noyon, « les voûtes de la cathédrale étaient abritées au XII^e siècle sous des tuiles vernissées posées sur les chevrons de la "forest". Un certain nombre d'entre elles, de couleur verte et jaune, fut utilisé pour recouvrir les voûtes reconstruites après l'incendie de 1293⁶. » Cette pratique semble s'être rapidement développée aux XIII^e et XIV^e siècles, en liaison avec l'essor de l'architecture gothique. Parmi les principaux témoignages, on peut noter la commande de tuiles glaçurées faite par Blanche de Castille en 1236 pour l'abbaye de Maubuisson, près de Paris, qui constitue le premier repère fixe de notre chronologie⁷. Marguerite de Bourgogne, belle-sœur de saint Louis, fit ainsi couvrir l'Hôtel-Dieu de Tonnerre vers 1295. La découverte d'éléments anciens, observés et décrits par des architectes-restaurateurs tout au long des XIX^e et XX^e siècles, a prouvé que l'abbaye du Mont-Saint-Michel, les cathédrales ou collégiales de Mantes, Meaux, Sens, Auxerre⁸, Étampes, Troyes et peut-être Langres avaient reçu, soit au XIII^e siècle, soit au XIV^e siècle, des couvertures colorées. À Paris, des témoignages archéologiques, iconographiques ou textuels indiquent la présence, au XIV^e siècle, de toitures polychromes sur certains bâtiments des abbayes de Longchamp, Sainte-Geneviève et Saint-Martin-des-Champs, ou encore sur l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins et l'église des Bernardins. Des tuiles glaçurées ont également été retrouvées dans les fouilles de la basilique de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), dans celles de l'abbaye de Royaumont (Val-d'Oise) et des châteaux de Vincennes (Val-de-Marne), de Brie-Comte-Robert et de Blandy-les-Tours (en Seine-et-Marne). L'étude de l'ensemble des témoignages recueillis fait apparaître que les couleurs dominantes étaient alors le vert et le jaune, auxquelles s'adjoignait parfois soit le brun-rouge, soit le noir. Ces teintes n'étaient pas uniformes, mais déclinées selon une large palette de nuances, résultat d'une maîtrise imparfaite des éléments constitutifs de la glaçure et des conditions de cuisson. La vaste aire d'attestations de présence, la variété des catégories architecturales concernées – architectures castrale, hospitalière, domestique, religieuse, s'étendant du prieuré rural à la cathédrale –, les quantités importantes d'éléments produits pour un seul monument⁹, la complexité des réalisations en tuiles bicolores observées à Meaux, Sens, Saint-Denis ou Étampes, prouvent que les tuiles glaçurées ne peuvent pas être considérées comme des productions rares. Si l'on considère que le nombre des témoignages retrouvés concernant leur usage doit être infime en comparaison de celui des réalisations effectives – en raison des lacunes des archives et du peu d'intérêt porté à ce type de terres cuites jusqu'à ces dernières années –, on est obligé de conclure que les toitures polychromes ne sont pas des épiphénomènes, mais une pratique solidement implantée au XIV^e siècle. Elles participaient pleinement à la polychromie globale de l'architecture gothique, au même titre que les fresques, les carreaux de sol, les statues peintes ou les vitraux. Les tuiles glaçurées ne détenaient d'ailleurs pas l'exclusivité de cette colorisation. Elle pouvait également être assurée par d'autres matériaux de couverture tels que les plaques de plomb étamées, peintes ou dorées, les ardoises nuancées, les bardeaux de bois et les tuiles brutes nuancées ou peintes.

⁴ Les premiers témoignages de l'usage des tuiles glaçurées en Bourgogne datent du XIV^e siècle. Les archives prouvent que les tuileries de Fontenay et de Montbard produisirent des tuiles « plombées » pour le château de Montbard en 1340, 1353 et 1355¹⁰. La représentation de l'église Saint-Bénigne de Dijon sur la pierre tombale de l'abbé Hugues d'Arc incite à penser que cet édifice fut également couvert d'une toiture polychrome aux alentours de 1300¹¹. On peut penser que l'église Saint-Étienne de Dijon fut également ornée de tuiles glaçurées au XIII^e ou au XIV^e siècle, car un procès-verbal de réparations à accomplir, fait en 1433, mentionne la nécessité de changer quatre cents « grandes tuiles plombées¹² ». Sous le gouvernement des ducs Valois, les tuileries de Cîteaux, Argilly, Aubigny-en-Plaine, Bonnencontre, Mirebeau, Pontailler-sur-Saône, Quetigny et Remilly poursuivirent cette production. Les éléments

fabriqués sont des tuiles plates rectangulaires, que l'on cherchera à standardiser dès la fin du XV^e siècle. Mais la principale caractéristique des tuiles glaçurées de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne est leur pureau à nez chanfreiné. Cette découpe semble avoir été opérée en fonction de deux objectifs : diminuer la prise au vent et réduire les ombres, propres et portées, de chaque rang de tuiles. La présence des chanfreins évite la fragmentation des motifs et lisse l'aspect général de la toiture. Pourtant, malgré l'amélioration indéniable qu'apporte cet aménagement, on constate qu'il n'a pas été généralisé à toutes les réalisations. L'étude des éléments conservés conduit à avancer, avec la plus extrême prudence, l'hypothèse que la pratique de la suppression de l'arête supérieure du nez du pureau soit apparue au cours du XIV^e siècle, peut-être à partir de l'important foyer de production champenois, et qu'elle se serait étendue, avec une densité variable, à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance, à un bassin englobant la Bourgogne, la Franche-Comté et la Suisse.

5 L'essor des toitures polychromes en Bourgogne à la fin du XIV^e siècle et au XV^e siècle est lié au développement général des terres cuites architecturales étudié par Odette Chapelot et Patrice Beck. Dans la deuxième moitié du XIV^e siècle, une tuile de terre cuite équivalait financièrement à douze bardeaux de bois¹³. Au XV^e siècle, les tuiles brutes se vendaient en moyenne deux francs le millier. Malgré l'augmentation de la production, une toiture de tuiles coûtait encore quatre à cinq fois le prix d'une couverture de chaume ou de bardeaux¹⁴, ce qui rendait ce matériau inabordable pour une partie importante de la population. Les tuiles glaçurées étaient, elles, vendues trois à quatre francs le millier¹⁵, ce qui en restreignait l'usage tant dans le nombre de bâtiments couverts que dans les éléments architecturaux mis en valeur au sein d'un complexe – cloître, pavillon d'entrée, tour, tourelle d'escalier, ou corps de logis principal selon les cas. Les châteaux ducaux de Rouvres-en-Plaine, d'Argilly et de Talant, l'Hôtel-Dieu de Beaune, ainsi que la chartreuse de Champmol, le Palais Ducal, la Sainte-Chapelle, l'église Notre-Dame, l'hôtel de ville (dénommé « Maison au Singe ») et certains hôtels particuliers de Dijon, furent partiellement couverts de tuiles glaçurées. Les commandes archivées et les témoignages archéologiques montrent que les couleurs associées étaient souvent le jaune et le noir, puis, à partir du XV^e siècle, les quatre couleurs aisément obtenues à l'aide d'une glaçure plombifère : les vert, jaune, brun-rouge et noir. Quelques motifs réalisés à partir de ces éléments peuvent être approchés grâce à des documents iconographiques tels que la Tapisserie des Suisses¹⁶, la maquette de paille de l'Hôtel-Dieu de Beaune¹⁷, ou des relevés d'architectes des XVII^e et XIX^e siècles. Des comparaisons peuvent être faites avec les représentations de toitures polychromes insérées dans les enluminures parisiennes du XV^e siècle. Les motifs réalisés apparaissent comme des déclinaisons plus ou moins complexes de trames losangées, avec des losanges apposés aux intersections de la trame ou inscrits dans les mailles de celle-ci. Des parallèles intéressants peuvent être établis avec les structures ornementales des tapis « sarrazinois » qui ornaient les riches demeures et églises. Il est possible que des décors en méandres aient également existé.

6 Aux XVI^e et XVII^e siècles, la mode des toitures polychromes s'est éteinte dans la majeure partie de la France, mais elle persista à l'Est, de l'Alsace à la vallée du Rhône. Les bâtisseurs des hôtels parlementaires dijonnais ont porté ces décors à leur apogée, mus par leur goût pour une architecture colorée, par leur préférence pour une production locale au détriment des onéreuses ardoises importées du Val de Loire, et peut-être par la volonté de préserver une caractéristique architecturale perçue comme identitaire, qui, au même titre que la littérature patoisante, aurait exprimé une résistance à la politique royale. L'ensemble des témoignages étudiés laisse penser que le nombre de toitures polychromes réalisées entre 1500 et 1800, tant dans les villes – portes fortifiées, hôtels, églises, hôpitaux, beffrois... – que dans les campagnes – châteaux, maisons fortes, cures, clochers... –, est digne de considération. Certains sites de production de ces tuiles glaçurées ont pu être identifiés. Il s'agit des tuileries de Bèze, Soirans-

Fouffrans, Beire-le-Fort, Aubigny-en-Plaine, Cîteaux, La Chocelle et Gerland (près de Nuits-Saint-Georges), Varennes (près de Beaune) et Sombernon.

7 Après une période de très fort ralentissement, proche de l'extinction, l'industrialisation de cette production et le renouveau du goût pour les terres cuites architecturales colorées vont générer un nouveau cycle de création. En France, architecture éclectique et Art Nouveau partageront un goût prononcé pour les couvertures éclatantes. Les archives du Salon régional des produits de l'agriculture, de l'industrie et des arts de Dijon prouvent la vitalité de cette production en Bourgogne en 1858¹⁸. Mais les tuileries de Longchamp, Premières et Sombernon en Côte-d'Or, de Saint-Romain-des-Îles, Saint-Symphorien-d'Ancelles et Autun en Saône-et-Loire furent rapidement supplantées sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux par les puissantes unités de fabrication *Avril* à Montchanin et *Perrusson* à Saint-Julien-sur-Dheune, puis, dans une moindre mesure, *Bossot* à Ciry-le-Noble, *Heitchlin* et *Brill* à Chalon-sur-Saône et *Jacob* à Navilly. La généralisation des presses mécaniques et l'invention des tuiles à emboîtement permirent de diversifier les formes tandis que l'usage de glaçures stannifères donna naissance à des tuiles bleues (les plus onéreuses), vert céladon, roses, turquoise, ou jaune citron. Des toitures polychromes fleurirent dans toute la France, mais on remarque une densité particulière en Bourgogne, sans doute liée à la proximité des grands sites de production et à l'ancienneté de cette pratique dans la région. L'introduction de nouvelles couleurs bouscula l'ancienne quadrichromie. De nouvelles structures ornementales furent créées, diffusées par les journaux, les catalogues des tuileries et les pavillons d'exposition. Certains édifices restaurés et de nombreux châteaux néogothiques furent couverts de motifs colorés s'inspirant de réalisations anciennes. Charles Suisse a joué un rôle de premier plan dans cette renaissance des toitures polychromes en Bourgogne, mais les architectes Maurice Ouradou, Joseph Bard, Juste Lisch, Claude et Louis Sauvageot, Eugène Millet, Antoine Selmersheim et Henri Degré y ont grandement contribué par la publication de leurs observations ou par leurs travaux. Cet intérêt nouveau ne put néanmoins empêcher la disparition d'un grand nombre de réalisations pluriséculaires.

8 L'analyse des documents iconographiques et textuels permet de suivre la prise de conscience progressive de l'existence de ce patrimoine architectural, puis de son élévation au rang de symbole régional. Le développement du tourisme entre 1920 et 1940 et l'impact des remarquables restaurations de l'Hôtel-Dieu de Beaune faites en 1900-1905 furent décisifs dans l'extension de la renommée des toitures polychromes de Bourgogne. Puis, à partir des années 1980, on constate un regain d'intérêt sous-tendu à la fois par un désir de sauvegarder le patrimoine local, un retour du goût pour l'architecture colorée et, après les lois Defferre sur la décentralisation, par une volonté politique fédérative. Les « toits bourguignons » semblent donc durablement installés, tant pour les regards extérieurs que pour la perception intérieure, comme image métonymique de la région, aux côtés de l'escargot et de la feuille de vigne.

Notes

1 H. Quarré de Verneuil, *L'église Saint-Pierre de Louhans*, Louhans, 1906, p. 110, n. 1 ; G. Roupnel, *La ville et la campagne au XVII^e siècle*, Paris, 1955, p. 115 ; R. Gauchat, *Les vieux toits de Dijon*, texte dactylographié, juin 1959, Archives municipales de Dijon, cote Br 2322.

2 Par exemple : A. Gruber, « Entrelacs », in *L'art décoratif en Europe : Renaissance et Maniérisme*, Paris, 1993, p. 68 et *Guide Vert Michelin Bourgogne-Morvan*, Paris, 2000, p. 72.

3 C. Baradel-Vallet, *Les toitures polychromes en Bourgogne : étude historique, technique, stylistique et symbolique du XIV^e au XX^e siècle*, sous la direction de Jean Rosen, université de Bourgogne, Dijon, 2007.

4 J. Corrocher, « La céramique à vernis plombifère gallo-romaine », *Dossiers d'archéologie*, 215 (1996), p. 34-37.

- 5 M. de Bouard, *Manuel d'archéologie médiévale : de la fouille à l'histoire*, Paris, 1975, p. 144-145 ; M. Joly et J. Rosen, « Six mille ans de céramique dans la Nièvre », in *Trente ans d'archéologie dans la Nièvre*, Coulanges-lès-Nevers, 1996, p. 98-99.
- 6 C. Seymour, *La cathédrale Notre-Dame de Noyon au XII^e siècle*, Paris, 1975, p. 70. Quatre de ces tuiles ont été déposées à la matériauthèque des Monuments historiques.
- 7 Nous remercions vivement Monsieur Stéfan Gouzougec de nous avoir fait connaître ce document capital.
- 8 Les tuiles des cathédrales de Sens et d'Auxerre sont en cours d'étude au Centre d'études médiévales d'Auxerre.
- 9 Jean-Louis Taupin estime qu'il fallut 130 000 tuiles glaçurées pour couvrir la nef et le chœur de la cathédrale de Meaux, cf. J.-L. Taupin, « Échos des toitures du XIII^e siècle : cathédrale Saint-Étienne de Meaux », *Monumental*, 15 (1996), p. 52, n. 11.
- 10 Archives départementales de la Côte-d'Or, B 5303. Documents étudiés par O. Chapelot, cf. *La construction sous les ducs de Bourgogne Valois : l'infrastructure (moyens de transport, matériaux de construction)*, Thèse de troisième cycle, université de Paris-I, 1975, p. 355. De nombreux fragments de tuiles glaçurées ont été retrouvés sur le site du château de Montbard lors des fouilles effectuées par l'INRAP.
- 11 Cette pierre tombale est partiellement conservée au musée archéologique de Dijon.
- 12 Archives départementales de la Côte-d'Or, G 189, pièce n° 7.
- 13 P. Beck, « De l'atelier au château : production et consommation de briques en Bourgogne au XIV^e siècle, l'exemple de la châtelainie d'Argilly », in *La brique antique et médiévale*, Paris/Rome, 2000, p. 369.
- 14 O. Chapelot, « Les fabriques duciales de carreaux médiévaux en Bourgogne », *Les carreaux de pavage dans la Bourgogne médiévale*, Autun, 1981, p. 26.
- 15 On ne perçoit pas les facteurs de variabilité. Le choix des couleurs ne semble pas intervenir.
- 16 Cette tapisserie, commémorant la libération de Dijon du siège des armées suisses en 1513 et montrant un panorama de Dijon au début du XVI^e siècle, est conservée au musée des Beaux-Arts de Dijon.
- 17 F.-O. Didier, « Maquettes en paille de Beaune », *Monumental*, 21 (1998), p. 48 à 53.
- 18 Archives municipales de Dijon : cartons 2F, correspondance 10^e classe.

Pour citer cet article

Référence électronique

Catherine Baradel-Vallet, « Les toitures polychromes en Bourgogne du XIV^e au XX^e siècle », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [En ligne], 12 | 2008, mis en ligne le 04 juillet 2008. URL : <http://cem.revues.org/index7992.html>

Droits d'auteur

© Tous droits réservés

Index géographique : France/Bourgogne